

Objectifs : Être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident et de mettre en application ses compétences en matière de prévention au profit de la santé et de la sécurité au travail

Public visé : Tout salarié souhaitant devenir sauveteur secouriste du travail.

Pré-requis : Aucun

Personne en situation de handicap : Nous consulter pour étudier la faisabilité et adapter les modalités de mise en œuvre.

Nombre de participants par session : De 4 à 10 personnes

Durée : 14 heures, en présentiel

Lieu : dans les locaux de l'entreprise cliente pour une formation intra-entreprise, dans les locaux prévus par l'organisme de formation pour une formation inter-entreprise.

Contenus / Thèmes abordés : Alternance de parties pratiques et théoriques.

- Intervenir face à une situation d'accident du travail
 - o Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours de l'entreprise
 - o Protéger de façon adaptée
 - o Examiner la victime
 - o Garantir une alerte favorisant l'arrivée des secours adaptés au plus près de la victime
 - o Secourir la victime de manière appropriée
- Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise :
 - o Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
 - o Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
 - o Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

Profil du formateur : Formateur titulaire du certificat de Formateur SST (en cours de validité) depuis plus de 15 ans.

Modalités et délais d'accès : Demandes d'informations par mail ou téléphone, avec réponse sous 48h ouvrées. Planification de la formation en fonction des disponibilités du client et du formateur.

Moyens pédagogiques :

- Méthodes : alternance de théorie et de pratique avec exposés, questionnements, échanges, exercices pratiques, mises en situation, ...
- Matériel : support powerpoint, plans INRS, mannequins (adulte, enfant et nourrisson), défibrillateur de formation, matériels de simulation et d'apprentissage.
- Aide-mémoire INRS : remis à l'ensemble des stagiaires à l'issue de la formation.

Modalités d'évaluation et de suivi :

Une évaluation formative est réalisée en continu pendant la formation afin de s'assurer de la bonne compréhension et de préparer l'évaluation des acquis.

En fin de formation, une évaluation certificative est réalisée par le biais d'une mise en situation, selon la grille de certification des compétences du SST établie par l'INRS.

Un certificat SST est remis aux stagiaires ayant suivi la totalité de la formation et ayant satisfait aux épreuves certificatives. La validité de ce certificat est fixée à 2 ans. Sa prolongation est conditionnée par le suivi d'un stage « Maintien et Actualisation des Compétences » tous les 24 mois avec réussite des épreuves certificatives.

Tarif : nous consulter.